

in Breivigiani N., LaFaye, C et  
Trom D., *Compétences critiques  
et sens de la justice*, Ed.  
*Economica*, 2008, pp. 125-149

## L'insupportable. L'excès de proximité, l'atteinte à l'autonomie et le sentiment de violation du privé

Marc BREVIGLIERI

- ▲ 1. Pour P. Ricoeur, il y a quelque chose de plus primitif que la morale qui se présente comme un *désir de vivre bien*, tandis que, de manière comparable, la politique fait fond sur le sentiment primordial du *vouloir vivre ensemble*. D'une certaine manière, et pour conserver une ligne de réflexion prenant pour axe directeur la possibilité anthropologique du mal envisagée sous l'angle de l'insupportable, ce trop proche contre lequel naît une révolte et qu'on tend à vouloir écarter de sa propre existence.
- ▲ 2. Cette réflexion a été présentée à Saint-Étienne au CRESAL en octobre 2004 et au CEMS en janvier 2007. Hormis ces centres qui m'ont invité, je tiens à remercier vivement C. Gayet, J. Stano-Debaugé, L. Thevenot et D. Trom qui m'ont apporté de précieuses remarques au III de l'identification de ce texte.

particulièrement attentive à la dimension pathogène de la relation symbolique, cerne le problème sur les deux faces de la montée vers la folie de l'« insupporté » et du désir de cruauté et d'omnipotence de l'insupportable<sup>1</sup>. L'accent est alors placé soit sur une absence de « commune réalité » et sur l'échappée vers le délire ; soit sur la nature des pulsions perverses largement inconscientes dont recèle le « comportement de proximité »<sup>2</sup>. De l'autre côté, s'affirme une sociologie compréhensive appliquée à saisir la menace que représente l'abus de proximité pour l'équilibre interactionnel et pour le maintien d'une communication durable. L'accent est alors mis sur la souplesse et les savoir-faire inventifs dont les individus font preuve pour préserver un horizon minimal de réciprocité malgré l'insupportable qui rongé le rapport relationnel. C'est dans la mesure où l'individu peut jouer un rôle dont les partitions restent à inventer et à négocier que l'insupportable peut être placé dans l'économie même d'une communication. L'« agacement » qu'il provoque se situe par exemple au rang d'une « modalité de communication conjugale » parmi d'autres, un « type particulier de langage » dans le couple<sup>3</sup>.

Notre argument a cheminé vers une autre ambition sans chercher à rompre avec ces approches. Puisque l'abus de proximité introduit un climat détestable et tend à saper la confiance de base accordé au familier, il est probable qu'il soulève quelque chose de l'ordre de l'« étant pré psychiatrique » qui frôle continûment les modalités ordinaires de la coprésence<sup>4</sup>. La gêne embarrassée et le malaise faisant irruption au contact de l'insupportable témoignent, d'ailleurs, qu'un masque tenu pour jouer un rôle - ce qui reste toutefois une occurrence possible - d'une « affection existentielle » qui fluctue dans un geste de répulsion assurant une distanciation par rapport à ce qui touche<sup>5</sup>. Ce sur quoi notre attention s'est alors plus particulièrement posée demeure le moment critique où surgit l'accusation d'insupportable, un moment où la tonalité et la convenance d'une justification publique ne va pas de soi, où l'angoisse prend au ventre et paralyse partiellement l'énonciation, où les capacités d'ouverture à l'autre, présupposés par les modèles de communication, tendent à se bloquer. Les poussées de dispute entre proches peuvent résister ou peiner à parvenir au stade de la critique justifiée qu'analyse remarquablement *De la Justification*. C'est aussi sur ces difficultés et ces résistances qu'un axe de recherche, tangent à cette analyse, permet de porter au jour d'autres régions de la sensibilité morale moderne et de déclarer quelques points obscurs d'un

monde qui se voudrait ouvert à tous les étages au compromis politique et à la consécration d'une entité individuelle autonome.

même ne comptait pas pour elle. [...] Mais en faisant comme ça, j'avais l'impression qu'elle *bousillait* petit à petit mon histoire d'amour et puis aussi qu'elle ne croyait pas vraiment à la force d'une histoire entre deux *hommes*, au fait que ça puisse durer. Comme j'ai pas ma langue dans ma poche, un jour, je lui ai dit « ok, basta, tu sais combien je t'apprécie mais c'est trop, tu arrêtes de faire que Patrick se sente mal ici et si tu veux continuer à cohabiter tu dois l'admettre et *admettre qu'il est important pour moi* ».

Hamid explique sa rupture avec Sandra :

« Dans une engueulade mémorable, où elle revenait encore une fois à la charge sur mon incapacité à rendre normalement visite à ses parents, sur le fait que je refusais de m'acclimater à son monde, etc., j'ai craqué. Car *mes origines* ont été remises dans cette histoire. J'ai trop été ce qu'elle voulait que je sois. Et à un moment, j'ai senti que je me coupais de mes racines... Où est passée *ma vraie personnalité*, mon identité ? Quelles sont mes croyances, qui est mon dieu... ? J'avais *brûlé* mon passé, je devais redevenir le propriétaire de mon histoire ».

Esquissons plus précisément comment ces sensations de gêne provoquées par l'insupportable peuvent se tendre en un sentiment viscéralement indigné qui déjà met à découvert des topiques politiques et morales. Les gestes significatifs dont se rend coupable l'insupportable s'inscrivent dans la région des fautes majeures appréhendées par l'univers de pensée où s'inscrivent ces topiques. Ils se disent comme *intrusion* (réalisée par celui qui pénètre illégitimement sur la propriété pour la piller ou non), *obstruction* (faite à la libre disposition de la propriété par celui qui en empêche l'accès ou la sortie) et *anéantissement* (de la propriété par celui qui altère tout ou partie d'elle).

En réalité, les grandes traditions philosophiques du libéralisme démocratique s'opposent dans l'identification du geste et la prévalence donnée à l'un plutôt qu'aux autres, chacun portant un préjudice et une figure du mal distincts. Pour le dire rapidement, l'intrusion (il agit comme interférence dans la formation du choix personnel dont la liberté d'exercice garantie l'intérêt général. L'idée de sphère privée y dispose d'un relief significatif qu'elle justifie par l'érection de remparts contre l'intrusion de l'État dans la vie privée ou par des « dynamiques de clôture » instaurées dans les mondes se retrouvant sous « emprise sécuritaire »<sup>1</sup>. L'obstruction (il assujettit et affecte le libre usage des propriétés individuelles (entendues souvent comme des ressources à la publication de soi). Elle empêche notamment l'appartition et la participation pleines aux espaces publics fonctionnant sur un principe de délibération en commun. L'individu, immobilisé par l'obstruction, risque l'isolement et d'être plongé dans une

existence « entièrement privée » : « (les hommes deviennent alors) privés de voir et d'entendre autrui, comme d'être vus et entendus par autrui ». Enfin l'anéantissement (il) aboutit à l'effacement absolu des traces relatives aux propriétés identitaires, à l'effondrement de l'infrastructure culturelle qui demeure le moyen essentiel donné à l'individu d'assumer en propre un bien communautaire avec autrui<sup>2</sup>. En quelque sorte, touchant à l'éradication même de l'autre et donc à un acte insensé du point de vue de la volonté de vivre ensemble, elle porte à un terme ultime la question incontournable de la démesure de la tyrannie, ouvrant plus largement l'interrogation sur l'(in-)commensurabilité de la faute commise ou du dommage accompli.

La gravité de la faute commise relève en grande partie de la « réciprocité » qu'entretiennent mécaniquement et par définition, dans les traditions libérales, le privé et le public<sup>3</sup>. Aussi, chaque geste fautif ne fait pas qu'altérer l'autonomie de l'individu, il se rend illégitime en diffusant son tort sur l'espace du commun, en compromettant le Bien à l'échelle de la Cité. Les trois fautes se rendent ainsi coupables : soit d'affecter l'intérêt général (par l'interférence dans les choix privés), soit d'affaiblir l'espace public de participation (par l'assujettissement) et soit, enfin, de liquider les identités communes (par leur destruction). C'est principalement par ces trois vecteurs d'accusation que l'insupportable suscite l'indignation : il empêche un choix de se faire, il opprime une volonté d'agir et il dénie l'identité propre d'autrui. Il révèle alors le masque inquiétant du *tyran* qui simultanément introduit au niveau interpersonnel une violence non consentie et affiche ou représente la désolation du niveau politique.

Le discours le plus diffusé aujourd'hui sur la tyrannie exercée dans le monde de l'expérience courante concerne bien cette question de l'excès de présence rapprochée dont rendent compte les thèmes récurrents de l'emprise personnelle ou du bien fusionnel. Il va de pair avec une valorisation généralisée de la « personnalisation » des rapports humains et la promotion des ambiances teintées de familiarité<sup>4</sup>. La sphère concernée des rapports interpersonnels s'est d'ailleurs progressivement étendue du rapport amoureux aux liens familiaux, pour venir toucher plus récemment, *via* la thématique du harcèlement, les rapports professionnels. L'appréhension des figures de l'insupportable oscille généralement entre deux pôles d'analyse. Sur chaque pôle, la véritable pierre d'achoppement consiste dans le problème d'une autonomie lésée et de la difficile émergence de la figure complexe de l'individu. D'un côté, la réflexion psychopathologique,

1. Arendt H., *La condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1983, p. 99.

2. Les trois registres de faute ne sont pas interdépendants. Notons que l'anéantissement culmine à un niveau supérieur de gravité lorsqu'il est la conséquence malheureuse de l'intrusion ou de l'obstruction.

3. Ledrut R., « La réciprocité du public et du privé », *Espaces et Sociétés*, 38-39, 1981, p. 147-158.

4. Un exemple intéressant de cette injonction au familial est présenté par Ellasposh N., « Publicizing Intimacy and Measuring Volunteer Work: crisscrossed moral horizons in a US youth civic engagement project », communication au colloque *Politiques du Care*, Paris, CNAM, juin 2007.

1. Cf. sur ce dernier point la recherche réalisée par P.-J. García Sánchez sur les ensembles résidentiels sécurisés de la ville de Caracas : García Sánchez P.-J., « La forme private de l'urbanité : emprise sécuritaire et homogénéisation socio-spatiale à Caracas », *L'espace géographique*, 2, 2004.

d'un vol des choses propres qui soulève à son tour une vigilance relative aux intentions d'autrui.

Cette sensation d'empêchement se distingue au plan expérimentiel de la sensation d'*empêchement* (ii). L'émergence sensible de celle-ci tient à l'encontre faite par le proche au mouvement du corps propre et plus loin au libre déploiement des aires de la personnalité. Le proche gêne car il se trouve être « trop là » et surtout devant soi, empêchant constamment qu'on se tourne vers d'autres, produisant l'impression qu'on ne cesse de venir buter sur lui et que l'espace de mobilité est désormais enclos de bordures infranchissables. L'insupportable enserre avec trop de pression, il génère une angoisse détouffement et par là, la crainte d'une inhibition des capacités.

Enfin, l'excès de proximité peut affecter sur un troisième registre de gêne où affleure cette fois-ci une sensation d'*effacement* du propre (iii). L'insupportable tend à estomper l'espace de visibilité de la personnalité du proche. Sans nécessairement avoir de mauvaises intentions, il le bousscule au passage, traite sans ménagement ses effets personnels, relativise chacun de ses mots, abuse à son égard du ton de la dérision, éमुousse chaque signe de sa présence et provoque une impression diffuse d'étolement de sa personnalité. Mais sous l'horizon du mépris, on sent pointer un élément nodal du rapport affectif entre proches : l'angoisse de l'abandon, de la relegation vers l'indifférence et de la destruction des choses familières qui menacent l'espacement entre eux.

La gêne occasionnée par l'excès de proximité représente une base expérimentielle où peut s'inscrire aisément la verbalisation de l'objet et du dégoût qu'inspire l'insupportable. C'est précisément là qu'intervient un caractère fort de la culture libérale et démocratique attestant d'une vigilance remarquable aux effets de la proximité et d'une tendance tout aussi notable à mener prestement le proche au niveau d'un procès. Aux trois sensations de gêne nourries par l'insupportable - empêchement, empêchement, effacement - répond alors une triade de fautes majeures (intrusion, obstruction, anéantissement) pourvues d'un sens éminent. Chaque faute contribue à l'élaboration et la désignation d'un problème grave à l'échelle du vivre ensemble. Une fois énoncée, elle élargit la région de concernement au-delà du cercle des proches et tend à dramatiser la tension vécue sur le mode premier de la gêne, durcissant alors les forces d'éloignement et scellant la mise à l'écart du proche.

### *La région des fautes majeures ou les trois ressorts d'accusation face à l'insupportable*

(Sensation d'empêchement/accusation d'intrusion)

Jane évoque une vive dispute qui s'est tenue avec son colocataire :

« On s'est dit des choses très dures, mais le truc qui m'a vraiment mis hors de moi, ça a été sa manière de pointer un doigt accusateur en ma

direction... Il pointait son doigt et s'avancait vers moi... Il a même été jusqu'à toucher mon épaule ».

Louisa parle de Mr Paul, son voisin habitant l'étage supérieur :

« Mr Paul, ah c'est un cas celui-là. Il me colle : partout où je vais, il va, ce que je fais, il le fait, et après cet âne, il a le culot de me le mettre sous le nez. Déjà, il s'est mis à faire comme moi, à décorer la cage d'escalier, mais le cloch, c'est pour le concours des balcons fleuris. Il zeyure (regarde) chez moi, et il fait la même chose sur son balcon... Moi, je m'en fiche un peu de ce concours, mais l'autre jour, pff, putain le salaud, je rentre à la maison, et il était là, sur mon balcon à se rincer l'œil... Bon, c'était mon fils qui l'avait fait rentrer... Mais j'ai « pétié un câble », je l'ai quasiment fouthu dehors, ça m'a vraiment agressée de le voir sur mon balcon ».

(Sensation d'empêchement/accusation d'obstruction)

Etry témoigne de ses vacances passées en famille dans une petite maison louée au bord de la mer :

« La première semaine, on était très excités par la nouveauté, la maison était très sympa, la mer en face, la petite jouait beaucoup avec l'eau... Et puis vers la fin du séjour, ça s'est un peu tendu, on commençait à buter sur tout, à étouffer, ça commençait à chauffer... Bon, c'est pas si évident : rester tous les trois les uns sur les autres pendant 15 jours »

Alexandra cohabite avec Dom, celui-ci étant le plus vieux locataire de l'appartement commun :

« [...] ce que j'ai senti c'est d'être dans le territoire de Dom. Au début, j'allais très peu dans le salon. Dom était souvent là, il était au chômage à l'époque, quand je rentrais, il était toujours en train de lire là [dans le fauteuil]. Et j'ai eu l'impression que c'était son territoire, j'arrivais très peu à mettre mes margues. Et puis, je ne sais plus très bien comment ça c'est passé, mais petit à petit je me suis dit « mince, j'aimerais bien comment ça c'est aussi envié de lire là ». Et puis [...] il a retrouvé du boulot, il a commencé à s'activer, et il était de moins en moins là ; donc j'ai pu m'imposer dans ses lieux, en son absence. Mais parfois, quand il rentrait, je me sentais coupable, coupable de m'être installé sur son fauteuil qui pourtant est dans la pièce commune, je lui disais : "Tu veux venir lire là ?" ».

(Sensation d'effacement/accusation d'anéantissement)

Patrick cohabite avec Cristina :

« Je vivais depuis trois mois avec Cristina, une fille avec qui je m'entendais super bien, on avait une vraie complicité. J'ai rencontré Patrick, et tu sais comment c'est en couple : on a besoin d'intimité, on a besoin de se retrouver seuls. Mais Cristina, tu vois, elle faisait comme si rien n'avait changé, comme si mon histoire n'existait pas, comme si une part de moi-

vulnérabilité de l'autonomie. La vigilance libérale à la préservation de celle-ci démultiplie les lieux de sensibilité, déployant des domaines de sensations aiguës relatives aux troubles endurés et à la gêne qui culminent dans le sentiment indigné de la violation. Sur ces lieux de sensibilité morale s'aiguise un soupçon puissant sur l'attachement nourri pour et par le proche. On retrouve alors le schéma critique qui alimente les conceptions négatives de la relation au proche en pointant sévèrement ses potentialités à mettre autrui sous influence, anéantir la force de sa volonté, dégrader la souveraineté de ses décisions et un ensemble d'acquis propres aux sociétés démocratiques avancées tournant autour des droits et des libertés civiles majeures.

### Gêne, pression et raidissement

Un point important reste à soulever concernant la manière dont se réalisent et s'attestent les épreuves soumises par l'insupportable qui, pour l'essentiel, se vivent sur le mode indigné de la violation d'une propriété et de l'autonomie lésée. Il faut pour cela prendre en considération non seulement l'ampleur occupée par l'espace du malaise produit par le familier, mais aussi la puissance et la diversité des catégories morales capables de couvrir cet espace du point de vue des *préjudices* subis et de *forts* produits. On pourrait dire, dans un autre sens, que la variété des catégories ordinaires désignant les menaces sur les propriétés individuelles alimente une vigilance particulière et une acuité perceptive dirigée vers l'excès de présence dans la proximité. Elle facilite, sur ce plan, le jaillissement de « l'éthicelle du sentir »<sup>1</sup>. De fait, il n'y a pas de fautes mineures concernant la violation de propriété privée. Il n'y a pas non plus de petites indignations lorsque l'autonomie personnelle est dégradée.

En deçà de l'indignation d'où proviennent le décelement et la désignation des fautes majeures accomplies par l'insupportable, il demeure un espace affectif de potentialisation où prend forme le raidissement de l'« insupporté ». C'est sur cet espace que pèse la pression exercée par le proche, que se fait sentir toute sa lourdeur, qu'émergent les sensations diète « poussé à bout » et de « déborder », chacune de ces sensations offrant intuitivement un socle de catégorisation touchant à l'idée de l'inaitte (et donc aussi à celle de clôture). Le geste de répulsion qu'a produit l'insupportable n'est fondamentalement pas, même quand il est vif, une réaction spontanée purement motrice. Elle ne survient que sur un fond d'histoires où les trames affectives personnelles sont entremêlées. La pression du proche s'exerce avec insistance sur un point délicat qui peut bien être déjà, dans l'histoire de la personne, disposé à rompre. Elle correspond notamment aux habitudes que l'insupportable n'a pas réussies à faire régner sur certaines autres précises de la personnalité de ses proches. Ce sont précisément sur ces autres rigides de la personnalité du proche que

fournissent des sensations négatives et gonfle une tension intenable à terme, dont la première manifestation est un raidissement. Ce raidissement, qui se présente aussi comme un trait saillant de caractère puisqu'il trouve ici une de ses limites, est pour commencer un abandon du désir et des capacités d'ajustement au proche. En se raidissant, l'« insupporté » semble abandonner toute « influencabilité », toute facilité habituellement offerte à être motivé et à aller dans le sens de l'autre<sup>1</sup>.

Lorsque le proche est poussé à bout, il quitte brutalement le régime de la concession. Il arrête de concéder en ronchonnant, de reprocher sans conviction, et il bascule sur un registre de réaction affective aiguë. On a déjà montré que sa fatigue a devoir supporter le proche est répartie alors sur les deux pôles de l'agacement et de l'épuisement. Suivant ces deux pôles, la réaction affective aiguë prend la direction d'un état d'excitation coléreuse ou bien d'un état dépressif de résignation. *Chaque réaction produit un geste d'échappement qui contient l'onde affective de la répulsion et la propriété pragmatique d'une mise à l'écart*. Mais d'un côté l'état d'excitation produit par la fatigue semble potentialiser au plan verbal une accusation véhémentement, alors que de l'autre côté, l'état de résignation se tourne vers la plainte éreintée et la lamentation désespérée<sup>2</sup>. L'échappement marque alors deux tendances radicales dans le rapport à autrui : l'une, où sourd un reflux de puissance, correspond à l'exil dans la haine, l'autre, où l'abus subi laisse dans l'impuissance, indique une fuite dans la suppléation.

L'espace affectif où gonfle une tension et prend forme le raidissement de l'« insupporté » s'oriente manifestement dans plusieurs directions de sens qui restent toutefois relativement communicantes entre elles. La tension due à l'excès de proximité est en effet tributaire de la manière dont la pression du proche rend perceptibles les limites du supportable. La sensation d'empêtement sur le propre (1), pour commencer, renvoie à l'excès d'une présence qui tend à s'incruster et se mouvoir dans l'aire de la personnalité d'un proche. L'insupportable le colle de trop près, marche sur ses plates-bandes, cherche à se mettre à sa place et à faire comme lui. La base motivationnelle de l'anxiété qu'il génère, non seulement cherche à le repousser, mais aussi, appuyant sur la signification territoriale de l'espace alentour, à exprimer nettement les frontières délimitant les aires de la personnalité. Les mouvements défensifs de protection qui accompagnent la réaction à l'empêtement ne sont jamais très éloignés du sentiment inquiet

<sup>1</sup> 1. Merleau-Ponty M., *L'œil et l'esprit*, Paris, Gallimard, 1964.

<sup>2</sup> 1. La notion d'« aires de la personnalité » est empruntée à H. Searles qui, dans un essai sur la schizophrénie s'intéresse à la manière dont les personnes importantes de l'environnement déploient des efforts inconscients pour se rendre fou : Searles H., *L'effort pour rendre l'autre fou*, Paris, Gallimard, 1977. Nous n'infléchissons pas la notion vers des processus refoulés comme le fait Searles mais gardons l'idée que les proches ont un accès privilégié aux différentes aires de la personnalité et influent sur leur intégration (génératrice de confiance ontologique) ou leur désintégration (génératrice d'angoisse).

<sup>2</sup> 2. On pourrait alors regarder plus en détail la manifestation physique de chaque état. L'accusation véhémentement par exemple est accompagnée de gestes de crispation précédant le mouvement de répulsion : le poing se serre, on sent que l'« insupporté » va « taper du poing sur la table », la mâchoire se crispe et le souffle est expulsé violemment tandis que l'injure fuse avec (« pff, putain le salaud » - cf. plus bas l'extrait d'entretien).

des troubles impliqués. On pourrait l'opposer à l'exaspération qui s'arrime davantage au pôle actif de l'agacement en consacrant une irritation progressive où se pétrissent une remarque ou un reproche. Une exaspération peut toutefois s'exprimer sur un mode très discret et recevoir elle-même alors seulement accessible à celle, celui, ou ceux, les plus proches, qui sont en mesure de l'identifier. L'insupportable n'apparaît parfois comme tel qu'à ceux qui le connaissent le mieux.

Il reste à spécifier de quelle manière la qualification d'« insupportable » peut accompagner un sentiment d'indignation et précéder un jugement moral sur la personne. L'accusation pointe une dimension axiologique non encore explicitée, mais qui révèle l'objectivité d'un mal en évoquant la prise en compte d'un abus. Il se dégage aussi une ligne majeure qui tend à configurer la faute sur la base d'une violation de la sphère privée<sup>2</sup>. Il reste à comprendre pourquoi, comme le note F. Worms, « le sentiment de violation conduit inévitablement à une "moralisation" de l'expérience »<sup>3</sup>, et à saisir sur quelle échelle de valeurs et de priorités diverses, morales et politiques, et catégoriels se fonde ce sentiment.

### ***L'inscription morale du sentiment de violation (de la propriété privée) et la concurrence des registres d'appropriation***

Sur quels fondements vont alors s'unir le sentiment de violation et l'accusation de « se montrer insupportable » ? Il faut se reporter à l'architecture morale du libéralisme politique permettant de coordonner les trois éléments distincts que sont la propriété légitime, l'autonomie individuelle et le respect de la personne. Le genre d'indignation typique que soulève cette architecture se rattache à des perspectives normatives qui promeuvent la figure d'un individu dont le bien essentiel est l'autonomie dont les conditions d'existence sont assurées par un ensemble de propriétés légitimes<sup>4</sup>. Une crainte aiguë se loge alors du côté de l'excès de proximité dans la mesure où, mettant d'une certaine manière en péril certaines propriétés, il peut atteindre l'autonomie individuelle.

Si l'insupportable anime tant la crainte du mal d'un point de vue libéral, c'est qu'il s'affiche de manière concurrente sur le registre délicat et complexe de l'appropriation. La tradition libérale (cf. *supra*) a très largement réduit cette complexité en donnant à la propriété privée une primauté sur tout autre mode d'appropriation du monde. Par opposition, le proche s'approprie son monde alentour sur le mode de la familiarité, il « partage » avec lui sa personne, il convoite la sensation d'habitation qui n'est pas la possession du

▲ 1. Nous désignons par *sphère privée* l'ensemble des éléments qui fondent une *propriété légitime* à l'exclusion d'autrui. Le substantif « privé » vise à signaler cette modalité d'appropriation du monde, sans que nous devions lui associer d'emblée l'équipement juridique qui la soutient et la consacre dans nos sociétés.

▲ 2. Worms F., « Penser la violation », *Esprit*, 2000.

▲ 3. Sur la configuration d'un monde fondé sur les attentes et responsabilités conformes au principe de l'autonomie de la personne, cf. Pattaroni L., *Politiques de la responsabilité...*, op. cit.

correspondre des éléments perceptifs à des éléments moraux<sup>1</sup>. On peut, d'abord, se demander comment délimiter le registre du sentir. Le sentir se tient dans un brouillage notional, en contiguïté avec les notions de passion ou d'affection, duquel on l'extripe en identifiant le sens paradigmatique auquel il se rattache, à savoir le toucher<sup>2</sup>. Le sentir émerge du mouvement circulaire allant du touchant au touché et du touché au touchant. Il demeure entendu dans un rapport actif/passif au monde, il se présente ainsi toujours dans un certain rapport de *co-appartenance*<sup>3</sup>. Le sentir se positionne aussi au plus près de l'émotion. D'une autre manière que ne le font l'affection ou la passion, il inflechit l'émotion, il *mobilise* donc la personne, il la conduit vers un état marqué de sensation ou de sentiment. Mais là, entre la sensation et le sentiment, repose un écart essentiel. La sensation, prenons à dessein l'exemple d'une irritation envers certaines manies d'untel, est potentiellement une expérience de participation et d'échange, mais elle ne délimite pas clairement son objet, elle n'établit pas la thématique d'une préoccupation. Le rapport à la sensation demeure indirect dans la mesure où l'irritation se livre à autrui sur le mode de la friction, elle couvre la dispute qui saura découper précisément la réalité en divers objets circonscrits. Inversement, le sentiment est objectif. Le sentiment d'indignation en est le témoin le plus remarquable. Il s'y potentialise non seulement une posture disposant à la catégorisation pour décrire un monde déchiré par l'injustice ou un acte méprisant, mais aussi et au-delà, un recours thématique à des valeurs ou des croyances.

Notre monde familier se caractérise par la prédominance d'ambiances constituées de sensations plaçant les êtres proches et les choses prises depuis leur usage habitué dans une réalité infra-objective. La sensation y règne aux dépens du sentiment. La familiarité culmine dans la sensation paisible d'habiter de laquelle nous déloge le bourdonnement des troubles quotidiens<sup>4</sup>. Ces troubles sont précisément ce que l'on doit *supporter* afin de pouvoir vivre avec autrui dans l'ambiance préservée du familier, dans l'entourage du proche et le cercle intime de l'habité. Les proches se supportent selon la modalité de la *concession* faite aux aspirations du monde,

- ▲ 1. Voir le programme de recherche conduit par Cornelia B., *Les sens sociaux. Trois essais de sociologie cognitive*, Paris, Economica, 2006, ainsi que la réflexion menée par C. Gayet-Viaud sur l'usage de « typifications » capables de refléter l'« attractivité sociale » exercée par certaines catégories d'âge (petits vieux et bébés) : Gayet-Viaud C., « De l'immocrité sociale aux degrés d'humanité. Les types du petit vieux et du bébé », *Annales de la Recherche Urbaine*, 100, 2006.
- ▲ 2. Depraz N., « Délimitation de l'émotion. Approche d'une phénoménologie du cœur », *Alter*, 7, 1999.
- ▲ 3. *Ibid.*
- ▲ 4. Thévenot L., « Le régime de familiarité. Des choses en personnes », *Géométries*, 17, 1994, 72-101. Sur l'habiter, on peut se reporter à Breviglieri M., *L'usage et l'habiter. Contribution à une sociologie de la proximité*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS, 1999. Sur le « délogé » que provoquent les troubles ordinaires, cf. Breviglieri M., Trom D., « Troubles et tensions en milieu urbain. Les épreuves citadines et habitantes de la ville », in Cafal D., Pasquier D., dir., *Les sens du public : publics politiques et médiatiques*, Paris, PUF, 2003, p. 399-416.

On est parti de l'idée que la tradition libérale couvre large et n'est pas tout d'une pièce. Elle s'étend du minimalisme politique à un certain soutien à l'Etat Providence et reflète des conceptions opposées de la liberté selon qu'elle est négative ou positive, c'est-à-dire qu'elle tient à une absence d'interférence ou à une autonomie avérée<sup>1</sup>. Partant d'une observation sur les régions d'existence des valeurs libérales à partir des sensations de gêne au contact du proche, cette ethnographie va tenter d'affiner cette polarité en en discutant les conditions particulières d'émergence.

### Phénoménologie de la répulsion et pragmatique des mises à l'écart de l'insupportable

#### *L'insupportable dans la séparation de la sensation et du sentiment*

Rita, à propos de Lilla, une assistante maternelle qui a gardé son fils Jade pendant deux ans :

« Lilla, elle en faisait trop. Trop avec Jade, mon fils, toujours derrière lui, toujours apeurée qu'il tombe, toujours inquiète s'il se retrouve seul, toujours à contrôler ses faits et gestes. Moi, je ne suis pas d'accord avec cette manière de faire. Il faut laisser les enfants trouver leurs marques seuls, prendre eux-mêmes des initiatives. Il ne faut pas penser pour eux, tout leur imposer. Il faut les aider à choisir, attendre qu'ils aient envie, de manger, d'être consolés ou cajolés. Même avec moi, elle m'indisposait, elle était effrayée à l'idée que je sois mécontente, elle en faisait trop, ça me donnait le sentiment de toujours devoir la remercier ».

L'accusation bien pesée, dénonçant chez l'autre son attitude insupportable, renvoie une considérable impression libératrice. Elle peut en effet libérer d'une emprise et mettre à distance l'insupportable. Elle exprime une tension sensible qui s'est instaurée puis s'est mise à « gonfler » au fil du temps. L'insupportable n'a pas nécessairement de mauvaises intentions, peut-être même que c'est en montrant sa sollicitude, en voulant *trop* en faire pour l'autre, et en se laissant déborder par ses affects, qu'il a provoqué ce sentiment négatif et cette vive réaction.

En manifestant son être excédé sur le plan de la verbalisation émue, l'« insupporté » nous amène à réfléchir sur la manière dont se potentialise depuis l'espace du sentir une posture disposant à la catégorisation qui fasse

1. On se range en partie du côté de P. Petit lorsqu'il cherche à compléter ce schéma dualiste. Petit divise la conception négative de la liberté en deux (absence d'interférence/absence de domination), faisant de l'absence de domination le vrai sens de la liberté politique : Petit P., *Républicanisme : une théorie de la liberté et du gouvernement*, Gallimard, Paris, 2004. Mais on rejoint la critique que lui adresse C. Lamore en pointant qu'une telle posture ne peut pas être considérée, comme se l'imagina Petit, comme extérieure à la perspective libérale : Lamore C., « Républicanisme et libéralisme chez Phillip Petit », *Cahiers de Philosophie de l'université de Caen*, 34, 2000, p. 115-126.

symboliques de celui-ci : la bestialité du sauvage et, plus encore, la brutalité oppressive du tyran, capable de réduire ses amis à l'état d'esclaves. L'abandon même des figures hommes de la tyrannie et de la bestialité contribue à ouvrir une tonalité sensible exacerbée où s'inscrit la république morale qu'inspire l'insupportable. C'est ainsi qu'au cœur même du monde de l'expérience courante, tel enfant qui ne cesse de réclamer l'attention de ses parents, tel ami qui rien finit jamais de préférer des conseils bienveillants, tel amant qui ne contient pas son désir fusionnel, risquent par leur excès de sollicitation ou de sollicitude, de pousser l'autre à bout et de tomber sous l'accusation de l'exercice d'un bien tyrannique. On dira alors qu'ils ont fini par transformer la vie de leurs proches victimes en une forme d'esclavage intolérable.

*L'inquiétant apparaît de celui qui s'approche - comment éteindre « la passion des conquêtes »*

La question de confiance adressée depuis le problème de la conservation du domaine privé par la culture libérale, touche pour commencer l'intempérance des appétits et l'infime volonté de conquête qui siège dans la convoitise du désir. C'est là que s'inscrit le premier souci anthropologique sur la manière dont les hommes peuvent entretenir et motiver une proximité à autrui. Comme le souligne C.-B. Macpherson, lorsqu'il aborde la contribution de Hobbes aux fondements de la pensée politique libérale anglaise, l'individu y apparaît comme une machine en mouvement et « le mouvement d'approche s'appelle appétit ou désir »<sup>1</sup>. Le noyau expérimentel du mouvement de rapprochement y est d'ailleurs largement reflété par la pulsion de la faim. P. Manent souligne que Locke donne à voir le développement de la société économique libérale « à partir de ce si chétif commencement : la faim »<sup>2</sup>. Poussée au-delà d'un certain seuil, elle trahit une radicalisation du rapport affectif au monde, et cela, non seulement à travers une souffrance qui l'expose au-dehors mais aussi à travers l'avidité qui appauvrit l'espace vécu en le limitant aux objets qui fondent l'angoisse de la survie. En un sens largement déployé par les fondateurs de l'économie politique, la faim est l'affect apolitique par excellence. Elle figure, sur la cartographie des passions, au pôle où se rassemblent celles que le premier esprit du capitalisme s'évertue à « dompter par l'intérêt »<sup>3</sup>. En grossissant, l'appétit se déchaîne en « passion sauvage » (brutalité, agressivité, rapacité), il déclenche des calamités (vols, rapines, pillages) qui affectent l'unité de la Cité, il change l'homme en un animal qui s'approprie à l'affrontement de la lutte à mort. La famine éclaire d'ailleurs latéralement l'économie politique.

Elle manifeste un réel pouvoir de destruction et marque l'ultime distinction avec les « progrès de l'opulence »<sup>4</sup>.

Dans un état d'opulence, ces passions dangereuses persistent toutefois car, selon Smith, elles opèrent de manière continue et générale. Elles émergent sous l'aspect d'un désir « qui porte à envahir la propriété d'autrui », où l'homme « cède au désir de s'emparer des biens de l'autre »<sup>2</sup>. Smith doit ici beaucoup au dessin de Hume qui retrace l'origine conjointe de la justice et de la propriété, laquelle demeure perpétuellement menacée car « l'avidité d'acquiescer des biens et des possessions pour nous-mêmes et nos amis les plus proches est insatiable [...] et directement destructive de la société »<sup>3</sup>. Une nation stable et visant l'enrichissement devra ainsi établir en premier lieu une administration impartiale de la justice fondée sur la protection de la propriété, le problème posé par le dépouillement arbitraire poussant en quelque sorte la morale vers le droit. Mais dans la perspective normative qui s'érige, il ne s'agit pas seulement d'éteindre les passions de conquête mais aussi de convertir le désir rendu par l'avoir des choses en une volonté de développer ses propres avoirs, de multiplier les biens et les richesses contribuant à l'opulence universelle. C'est seulement en dépassant le virage de satiété dans la faim que s'ouvre une telle perspective, car c'est l'assouvissement de la pulsion primitive d'appropriation qui induit son propre retrait et rend possible sa substitution par l'action laborieuse dont la force productive est capable de faire fructifier la propriété.

Le mérite d'une mise en rapport de la chose appropriée comme combustion nécessaire à la force de travail avec la chose appropriable comme marchandise revient à la notion de *consommation*. La chose appropriable n'est alors plus un simple appât de possession mais aussi une possibilité d'appropriation légitime et pacifiée. La consommation tend à transformer l'avidité incommensurable du désir en une volonté reconnaissable dans la forme partageable d'une demande, elle atténue ainsi la possibilité du corps à corps de l'agression et lui substitue la distance des contractants anonymes, elle institue enfin le modèle d'un appétit raisonné, faisant « vivre le corps social ou politique, dit Say, de même que la combustion qui s'opère dans notre estomac ou dans nos poumons, fait vivre le corps individuel »<sup>4</sup>.

L'espace de circulation que requiert la marchandise n'a pas seulement pour condition de possibilité l'expression publique d'un désir d'appropriation converti en demande raisonnable de consommation. Il requiert aussi que la séparation des possessions soit assurée sur cet espace et permette de contenir l'insondable puissance passionnelle de celui qui

▲ 1. Smith A., *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, folio/essais, 1991.

▲ 2. *Ibid.*, p. 363.

▲ 3. Hume D., *La morale. Traité de la nature humaine III*, Paris, Flammarion, 1993.

▲ 4. Say J.-B., *Cours d'économie politique et autres essais*, Paris, Flammarion, 1996, p. 144. Par ailleurs P. Ricœur montre comment, dans la perspective moderne et à travers le sacre du rapport contractuel, l'homme de l'avoir rejoint et égale l'homme juridique, faisant de la possession un droit et non un simple fait : Ricœur P., *Le juste, la justice et son échec*, Cahier de l'Herne, 81, 2004, p. 290-293.

▲ 1. Macpherson C.-B., *La théorie politique de l'individualisme possessif. De Hobbes à Locke*, Paris, Gallimard, 2004, p. 63.

▲ 2. Manent P., *Histoire...*, op. cit., p. 102 ; Locke, *Traité du gouvernement civil*, chap. V., Paris, Flammarion, 1992.

▲ 3. Hirschman A.-O., *Les passions et les intérêts. Justifications politiques du capitalisme avant son apogée*, Paris, PUR, 1980.

de la proximité couvre un domaine de réflexion où s'articulent à une anthropologie de la crainte, une politique de l'individualisme possessif et une morale présumant une implication de l'autonomie et du respect de la propriété privée dans le juste. Le problème de l'excès de proximité ne peut plus s'y limiter au malaise du familier. Il convoque notamment un espace de sens dans le registre des menaces pesant sur la préservation de la sphère privée qui conditionne l'émergence d'une autonomie individuelle. Prise dans cette poussée vers l'illégitime, la réalité complexe de la relation entre proches est même, pour une large part, rendue opaque et mise hors circuit. Le proche y advient sous un angle analytique resserré et incapable de restituer la large gamme de variation des modalités de rapprochement et de distanciation : se rendre proche, se tenir proche, se montrer proche, enfin se sentir proche<sup>1</sup>.

Cet escamotage de certaines dimensions du proximal concerne pour commencer ce qui, à partir du familier, touche aux questions du propre et de l'appartenance. La familiarité du proche présuppose une manière de s'habituer qui s'intrique au monde sur un mode essentiellement non-intentionnel et qui conduit à une forme d'« entr'appartenance » plutôt qu'à une alliance consentie entre deux interiorités distinctes. Elle ne peut structurer ni la réalité, ni la base référentielle d'une société juridique contractuelle fondée sur la séparation et l'indivisibilité des individus<sup>2</sup>. Le proche, dans cette société, est en quelque sorte nécessairement déplacé jusqu'au pôle de rayonnement du propre. Il y est soit *mien*, c'est-à-dire déjà constitutif de mon individualité, enclot parmi mes propriétés individuelles, soit *rien*, caractérisé par son exteriorité, par des propriétés qui se distinguent des miennes, par l'objectivité d'un « je n'ai pas ». A partir de ce cadre d'opposition, la propriété privée finit par désigner en un sens tout ce qui est de l'ordre des effets personnels et de la sphère intime, et le sentiment de privation s'affirme comme une matrice fondamentale du rapprochement entre les hommes.

Cette manière de structurer la réalité du proche installe l'abus de proximité au rang d'une *faute révélée* et identifiée par une *infraction*. Placé sous le signe de l'illégitime, le proche est alors convoqué à un procès qui se tient, en quelque sorte, d'emblée à l'échelle de la Cité. Mais il se poste alors sur le même domaine de sens que l'intolérable. Ses abus sont traduits dans un répertoire catégoriel désignant l'abject sur le versant descriptif de l'illégitime. De sorte que, rabattu sur le registre de l'intolérable, l'excès de proximité peut devenir un lieu d'appréhension des représentations

▲ 1. P. Ricoeur évoque cette gamme de variation des distances en montrant qu'elle compte du point de vue de la mémoire partagée entre proches, ces « autres privilégiés » capables d'ajouter une « note spéciale » touchant aux deux événements que sont la mort et la naissance : Ricoeur P., *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000, p. 161-162. On doit à L. Thévenot d'avoir ouvert une réflexion sociologique sur la variation de ces distances à partir d'une analyse des gages de coordination offerts à différents niveaux de partage, du proche au public : Thévenot L., *L'action au pluriel*, Paris, La Découverte, 2007.

▲ 2. Société où le contrat, dans les termes de Kant, sépare en mettant d'un côté le *mien* et de l'autre le *rien*, le droit exerçant une coercion au service de ce départage.

**L'obsession de la séparation nette et de la juste distance. L'inclination libérale à trouver insupportable la familiarité du proche**

Il faut alors repartir de l'idée simple selon laquelle la construction d'une société politique d'inspiration démocratique et libérale s'appuie notamment sur un socle constitué par l'« individu solitaire »<sup>1</sup>. Le cœur de cette tradition politique consiste en la protection de ce socle configurant un domaine privé d'autrui. L'anthropologie pessimiste de Hobbes, dont la tonalité anxieuse est largement partagée à travers l'histoire intellectuelle du libéralisme, souligne qu'il n'y a pas d'échelle où la proximité puisse garantir la sécurité et conjurer l'hostilité naturelle des hommes<sup>2</sup>. Que ce soit le compatriote à l'échelle de la Cité, le voisin à l'échelle de la ville, ou le familier qui partage la maisonnée, tous sont à craindre, il n'y a pas de proche qui soit fiable et il n'est alors pas surprenant que, même chez soi, « allant dormir, vous verrouilliez vos portes et vous fermiez vos coffres à clef »<sup>3</sup>.

Périls de l'amour. Il y a dans l'inclination doctrinale prise par le libéralisme peut-être davantage de méfiance à l'égard de l'attraction que provoque le proche qu'au regard de l'altérité de l'étranger<sup>4</sup>. Tout d'abord, l'effort pour élever un Etat libéral au-dessus des conflits religieux présuppose un doute de fond sur l'innocuité du sentiment très chrétien d'*amour du prochain*. Dans la fusion qu'il met en perspective, l'amour du prochain présuppose la possession de soi par l'autre venant du don de soi et met en crise la distance nécessaire pour que se maintienne l'autonomie individuelle. A travers ce soupçon posé sur le proche (entendu comme prochain) s'expriment déjà à mi-voix les topiques libéraux prônant une laïcisation de la société et dont les arguments les plus critiques soutiennent l'idée que la religion garde un pouvoir d'influence sur les mœurs et que le culte religieux peut s'imposer par la coercition.

C'est aussi un regard circospect qui jauge cette autre proximité qui concerne l'*amour familial*. Le lien fraternel laisse apparaître une inquiétante ambivalence. Entre le spectre du frère ennemi, de la guerre fratricide et l'idéal égalitaire et universel de la fraternité qui lui fait directement face, il demeure une voie obscure de communication. L'éclatier consiste notamment à mesurer l'écart entre une fraternité naturelle ou consanguine, encline à la fusion et pouvant à tout moment se renverser dans une hostilité radicale, et une fraternité de convenance spirituelle qui touche déjà à la conductivité et l'alliance civique<sup>5</sup>. La haine entre congénères s'affirme comme la plus trouble qui soit car elle s'initie au cœur de la ressemblance et dérive sans fin, jusqu'au dernier familier, à l'image de la chaîne des vengeances qui, de

proche en proche, afflige une famille après l'autre. Il y a là alors, l'indice de la faille du politique et du déchaînement de la guerre perpétuelle.

Au niveau de l'*amour filial*, un même enjeu semble se poser. On y retrouve l'ambivalence de la proximité qui à la fois pointe une menace dans son mouvement de rapprochement et rassure lorsqu'elle se stabilise à une distance raisonnable. Les *Pensées sur l'éducation* de Locke présentent un cadre pratique où prennent forme les réserves profondes que la posture libérale accorde à la familiarité du proche<sup>1</sup>. C'est lorsque les parents, « que la nature a sagement disposés à aimer leurs enfants », ne réussissent pas à « modérer leur affection » et la laisse « dégénérer en aveugle tendresse » que s'accomplit « la grande faute dans l'éducation des enfants »<sup>2</sup>. Dans la section intitulée « De la familiarité des parents avec leurs enfants », Locke examine toutefois les conditions sous lesquelles le rapport éducatif peut s'installer dans la familiarité. Il peut s'y installer au moment même où l'enfant se montre en âge de partager un *principe mutuel de respect* et qu'il se montre capable de tendre vers son *autonomie en société*. Dès lors, il convient de « relâcher la sévérité de la tutelle » et de « causer familièrement avec lui, c'est-à-dire, de lui demander son avis, de le consulter sur les choses qu'il connaît et dont il a quelque intelligence »<sup>3</sup>. Mais la familiarité particulière qui est ici en jeu requiert une forme de distance impérative, celle que rend nécessaire la consultation et la conciliation, celle que réclame le maintien du « vrai respect ». Le soupçon posé sur l'attendantissement pour l'enfant s'accompagne d'une propédeutique de la séparation respectueuse et de la distance respectable à l'égard d'autrui. Cette propédeutique l'oriente fermement vers « les principes et la mesure de ce qui convient et de ce qui est juste »<sup>4</sup>. Mais pour cela, encore faut-il que préalablement les enfants aient une idée de la propriété car ils « ne peuvent comprendre ce que c'est que l'injustice tant qu'ils ne savent pas ce que c'est que la propriété et comment on devient propriétaire ». Ainsi, il faut leur apprendre à reconnaître, « avant même qu'ils sachent parler, [...] les droits relatifs au mien et au tien » et à partir de là, « qu'il ne leur sert à rien de s'emparer injustement de ce qui appartient aux autres »<sup>5</sup>.

Vices de l'amitié. Ce parallèle, créé entre les principes d'autonomie, de respect et de propriété légitime, vise à constituer un puissant rempart moral pour prévenir et corriger ce que la familiarité du proche comporte comme défaut de fermeté et comme excès d'attraction subis et exercés. Qu'il s'agisse de la passion amoureuse ou, comme on l'a vu, de l'amour du prochain et de l'amour familial, un registre de *fautes* se dessine au plan de la moralité individuelle, tandis que, transposés à l'échelle de la Cité, les gestes de rapprochement semblent profiter une forme de péril pesant sur les conditions de stabilité de la politique. Il reste à envisager comment l'éthique

▲ 1. Maupert P., *Histoire intellectuelle du libéralisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1987.

▲ 2. *Ibid.*

▲ 3. Hobbes T., *Leviathan*, Paris, Vrin et Dalloz, 2004, ch. XIII.

▲ 4. Pour une recherche systématique sur la manière et les limites avec lesquelles le libéralisme pense une hospitalité pour l'étranger, cf. Stavo-Debaugé J., *Venir à la communauté... op. cit.*, 2007.

▲ 5. Sur les thèmes de la fraternité et de l'amitié et sur la manière dont ils tiennent en promesse la démocratie, cf. Derrida J., *Politiques de l'amitié*, Paris, Éditions Galilée, 1994.

▲ 1. Locke J., *Quelques pensées sur l'éducation*, Paris, Vrin, 2007.

▲ 2. *Ibid.*, section II.

▲ 3. *Ibid.*, section X.

▲ 4. *Ibid.*

▲ 5. *Ibid.*, section XII.

formant un front d'opposition, l'insupportable s'imisce progressivement sur les lieux familiers de l'entre-soi, il creuse une *fatigue* à vivre ensemble, il mine du dedans avant de faire éclater, dans un mouvement de rejet qui lui est adressé, une profonde *réfécence*. La réaction brutale engendrée par l'insupportable ne s'oriente pas ou difficilement vers la voie de la critique justifiée dont la portée généralisante apparaît rongée par l'excès de proximité entretenu. Comme nous le verrons plus loin, elle innerve un geste de *répulsion*, avide de sceller un écart entre soi et autrui, et enfin à installer un *rapproche* accusateur profitant un sentiment négatif allant de l'obstruction faite au corps propre à l'anéantissement identitaire<sup>1</sup>. Placé sous cet angle d'analyse, l'insupportable oriente la réflexion sur les dynamiques relationnelles entre proches. La relation aux proches se comprend, à cet égard, non pas simplement comme la possession de caractéristiques communes (pratiques ou traits communs qui objectivent une ressemblance et respectent une norme de groupe), mais d'abord comme un rapport personnel dynamique et ouvert : elle se noue (plus ou moins brutalement), s'entretient, se densifie, se renforce ou se fragilise. L'insupportable en est un péril flagrant : il assombrit l'horizon de partage des proches, il décourage donc leur rapprochement et il instaure, activement ou passivement, faiblement ou violemment, l'ombre de la rupture.

Avant d'arrêter cette confrontation entre l'intolérable et l'insupportable, un point commun mérite d'être souligné pour envisager comment ces notions parfois se superposent et communiquent entre elles. Leur réalité sensible rend tangibles les *limites* mêmes du modèle de la Cité et se retrouve en connexion étroite avec le pressentiment de l'assombrissement de son histoire et de sa perdution. La tonalité affective anxieuse qu'ils génèrent va de pair avec la résurgence des composantes les plus défensives et sécuritaires de la démocratie libérale où pointe l'inquiétude pour la conservation d'un lien social apaisé et pour la mise à l'abri d'une destruction et d'un déséquilibre de l'univers commun de la Cité. L'impact dû à leur présence touche moins à une dynamique expansive, celle qui verrait une Cité continuellement ouverte et fécondée par sa propre activité politique, qu'à un réflexe défensif exigeant des barrières protectrices (réglementaires, matérielles ou symboliques), délimitant de l'inatteignable, de l'inviolable et de l'inaltérable.

## La proximité et le proche du point de vue de l'anthropologie et de la psychologie des démocraties libérales

### Conception négative de la relation au proche vue à travers son affinité avec la « communauté une »

On peut discerner différentes manières de concevoir comment la pression du proche exerce un mal. En pointant la tradition démocratique et

▲ 1. Dans ses formes et par sa portée, le *rapproche* s'oppose ainsi à la *critique* justifiée, comme la *réfécence* personnelle réplique à la *résistance* politique.

libérale qui structure nos sociétés modernes occidentales, on va souligner une manière spécifique dont l'excès de proximité est perçu et désigné en rapport à un ensemble de périls politiques, de torts moraux et de souffrances psychologiques. Du point de vue de cette tradition, le proche est placé sensiblement sous l'égide du nuisible et du faillible. Il se présente, en quelque sorte, comme la figure opposée de l'homme moderne dont les traits saillants et valorisés sont ceux de l'« individu responsable et autonome »<sup>1</sup>. À la maîtrise de soi qui s'exprime à travers cet individu autonome s'oppose la faiblesse du proche dominé par l'immanence de ses modalités affectives qui le rendent vulnérable au pouvoir d'autrui. Si d'un côté il succombe passivement à l'influence de son proche voisinage, il se perd, aussi, de l'autre côté, dans des ambitions futiles et locales de rapprochements, qu'il procède par *manipulation*, par *imitation* ou par *contamination* de ce qui l'entoure.

On peut, à première vue, concevoir pourquoi cette tradition libérale et démocratique charge de méfiance sa conception même de la relation au proche : elle contraste fortement avec la dynamique démocratique dont la visée est clairement universelle, égalitaire et émancipatrice. Tout d'abord, cette tradition convoque les deux thèmes interdépendants de l'indistinction fusionnelle au niveau interindividuel et de l'*oikonomia* généralisée ou de la familiarité communautaire au niveau de la communauté politique. Ces deux thèmes aboutissent à la négation de l'individu indépendant et autonome, ou du moins, à une profonde mise en question de ses libertés individuelles. Mais c'est sans doute au niveau de la faille de la logique démocratique que leur effet pervers retentit le plus gravement. Il se trouve que, sur le fond, le domaine public démocratique « récluse toute proximité »<sup>2</sup>. En menaçant de confondre les identités individuelles (thème de la *fusion*), la proximité tend en effet à dessiner une communauté sans différences et sans principe de dissémination, une « communauté une » sur le modèle de la « spatialité communautaire proximale du chez-soi », de l'« *oikonomia* généralisée »<sup>3</sup>. La relation aux proches se trouve ainsi dramatisée lorsque la critique la sédimente là même où prend forme le spectre sinistre du régime totalitaire où l'indistinction des êtres abolit toute possibilité de voir naître un agrir concerté. Ce sont aux *tyrannies du proche* qu'une société fondée sur de telles bases politiques et morales sera essentiellement sensible<sup>4</sup>.

▲ 1. Pattaroni L., *Politiques de la responsabilité. Promesses et limites d'un monde fondé sur l'autonomie*, Thèse de doctorat, Université de Genève, Paris, EHESS, 2005.

▲ 2. Tassin E., *Le trésor perdu. Hannah Arendt, l'intelligence de l'action politique*, Paris, Payot, 1999, p. 531 et p. 536.

▲ 3. *Ibid.*

▲ 4. Un vaste ensemble terminologique désigne de près ou de loin ces tyrannies et leurs effets négatifs largement soulignés dans la modèrnie : rapports paternalistes, attitude maternelle, clientisme et clientélisme, servitude (volontaire), chantage affectif, dépendance personnelle, pouvoir d'influence, état d'attachement, harcèlements, etc.

### Introduction en regard de De la Justification

Cette contribution se rapporte de deux manières différentes à la question des conflits fondés sur la pluralité des régimes de justification<sup>1</sup>. D'une part, elle appréhende une manifestation spécifique de la dispute qu'on peut placer schématiquement au pôle opposé de l'échange de critiques justifiées. Il y est en effet question d'altérations et de moments d'empoignade où la communauté de communication s'appauvrit ou se déchire. C'est au point décisif de ce déchirement que le protagoniste, excédé par l'insupportable, ne semble plus disposé à reconnaître la légitimité des positions contradictoires, à approuver les conditions de généralisation de la dispute, et plus fondamentalement, lorsqu'il n'y a plus ni de promesses fondatrices, ni d'accord désiré, ni d'histoire commune en devenir, à motiver son *vouloir vivre ensemble*. D'autre part, cette contribution veut pointer la possibilité d'une dissolution du régime de la justification dans les dérives de la dispute même, lorsque l'insupportable vient insidieusement l'imprégner. Une telle inclination au dérapage, un tel stade où les personnes se raidissent ou s'emparent dans la querelle et où le respect mutuel s'érode, demeure un possible permanent et une issue fréquente de la dispute justifiée. L'insupportable représente alors un pivot ouvrant sur une voie autrement problématique où les conditions pragmatiques garantissant que l'argumentation justifiée trouve son sens et sa portée sont altérées. Il rappelle que la dispute justifiée s'annonce toujours par une tension particulière, s'érige sur une épaisseur affective susceptible de gonfler et capable de disposer les protagonistes sur la pente du ressentiment personnel, de les faire céder à la volonté brutale d'en finir et de se défaire de la présence de l'autre, ou de ne plus pouvoir contenir l'hostilité qui déborde.

Ce que, pour commencer, l'insupportable réverbère, c'est l'étendue d'une base affective difficilement compatible avec le projet universel de justice et l'éthique du compromis propre au modèle de la Cité. Il ne fait pas que dégrader le climat d'entente, il pointe aussi, en un sens, l'étroitesse d'ouverture de ce modèle<sup>2</sup>. En quelque sorte, placé en regard de cet enjeu, l'insupportable est prié de désertir ce domaine, la Cité n'en veut pas, voudrait le congédier ou bien le maîtriser fermement. Mais par là, cette dernière met à nu ses propres limites et laisse apercevoir la teneur de ses propres hantises inscrites au fondement de la « psychologie du libéralisme »<sup>3</sup>. Les sociétés d'essence libérale et démocratique paraissent en effet spécifiquement sensibles à l'excès de proximité, particulièrement

promptes à précipiter le procès du proche (et du proximal) et à se mêler de la manière dont il tend à se mouvoir dans la familiarité et hors des canaux de la justice, en rétrécissant ou en se dispensant de l'espace public de discussion.

Comment, plus généralement, envisager les circonstances où se fissure le ciment du modèle de la Cité ? Il se fissure dès lors qu'est infirmé, entrent ou méprisé dans les faits, l'axiomatique sur laquelle s'élabore le modèle<sup>1</sup>. Deux failles essentielles semblent alors affecter les principes constitutifs de la Cité. Une première faille est ouverte par l'irruption dans la communauté politique de valeurs illégitimes. On peut désigner par le terme d'*intolérable* tout phénomène se rapportant à cette irruption. L. Boltanski et L. Thévenot ont envisagé, à titre d'exemple, le cas de la valeur eugénique à partir de laquelle les hommes sont classés dès leur naissance en fonction de critères biologiques. Plus généralement, classer un être comme un sous-homme, comme un esclave ou un animal, ne répond d'aucune justification légitime et s'effectue au mépris de la contrainte constitutive de la Cité qui impose à chacun, même dans les pires conditions, de traiter autrui comme son égal en humanité. L'intolérable fracture le principe de commune humanité qui pose une forme d'équivalence fondamentale entre les hommes.

### Résistance à l'intolérable - réticence à l'insupportable

C'est en considérant une seconde faille que l'on peut introduire une ligne de démarcation entre l'*intolérable* et l'*insupportable*. L'insupportable brise à son tour le moteur de la volonté de vivre ensemble et affecte les conditions d'existence de la Cité. Mais de quelle manière ? Non pas, comme pour l'intolérable, en introduisant dans la Cité une ou des valeurs illégitimes mais en imposant un état où l'émancipation et l'accès aux formes de justification des actions sont freinés, voire bloqués. L'insupportable s'apparente, pour le dire vite, à celui qui se tient continuellement *trop* proche et qu'on cherche à éloigner. Il empêche autrui dans ses affaires intimes et l'engluie dans ses affects personnels. Il l'encercle de sa présence et par là, l'expose à son influence. C'est son excessive proximité qui empêche toute forme de mise à distance, étouffe la portée universelle des épreuves de réalité, contient la percée généralisante du sens de la justice, et obstrue pour finir les canaux de reconnaissance publique.

Alors que l'intolérable s'annonce féroce aux portes de la Cité et convoque en réponse à son irruption une *résistance* motivée politiquement,

▲ 1. Boltanski L., Thévenot L., *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

▲ 2. Comme le précisent L. Boltanski et L. Thévenot, la Cité représente un modèle commun de « vie bonne » reposant sur une idée de justice et sur la spécification d'un bien commun et d'un ordre de grandeur permettant de classer légitimement ses membres.

▲ 3. Magrette P., « Les peurs du libéralisme », *Critique*, 713, 2006. Nous empruntons à J. Stawo-Debaige le sens fort qu'il prête à la notion de hantise : Stawo-Debaige J., *Venir à la communauté. Pour une sociologie de l'hospitalité et de l'appartenance*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2009.

▲ 1. L. Boltanski et L. Thévenot rappellent les conditions d'existence de la Cité sous la forme d'une axiomatique dont la structure formelle suppose « deux exigences antagoniques : a/ une exigence de commune humanité qui suppose une forme d'identité partagée par toutes les personnes ; b/ une exigence d'ordre sur cette humanité » (Boltanski L., Thévenot L., *De la justification*,... op. cit., p. 101). Les sociétés modernes démocratiques et d'inspiration libérale tiennent pour fondamentale et précède cette axiomatique qu'elles consacrent largement par les droits fondamentaux. Pour un travail sur l'attitude à ces droits et la vision normative de l'humanité qu'ils appellent dans le traitement juridique des crimes de guerre en ex-Yugoslavie, cf. Clavette E., « Techniques de la menace », *Terrain*, 43, 2004.